

Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 21



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Février 2017

Période : du 06 au 11.02.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 29.01 au 04.02.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	9.1	17.9	13.5	9.4	19.8	14.6	9.6	19.3	14.5
Sub Littoral	05	18.7	11.9	6.6	15.9	11.2	4.6	19.9	12.2
Hauts plateaux	2.2	15.2	8.7	3.3	15.1	9.2	2.7	14.6	8.7

Observations : Les températures moyennes ont été **en hausse** sur l'ensemble des régions (écart de 01 à 03°C), à l'exception des Hauts plateaux où elles étaient saisonnières ; ceci est dû à la hausse des températures minimales (écart de 01 à 05°C).

Avec : Littoral: minima : 05 à 09°C
maxima : 16 à 20°C

Hauts plateaux: minima : 02 à 03°C
maxima : 14 à 15°C

Observation : Gelées au niveau des régions de l'intérieur et des Hauts Plateaux.

- Température minimale (°C):

STATIONS	29-janv	30-janv	31-janv	01-fev	02-fev	03-fev	04-fev
S. B. ABBES		0	1		1		
EL KHEITER	-1						
EL BAYADH	-1	-2		1		0	
MECHRIA	-3	-1					
AIN SEFRA	0	-1	0		0		
NAAMA	-2	-2					1
TIARET		-1	1				
DJELFA		-1	0		0		
SETIF		0	-1		1	1	
KHENCHELA		2	1		1		
O.E. BOUAGHI		2	1	1	0	1	
BATNA		-1	-1	0	-1	-1	
TEBESSA			0		1	0	

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	03-27
Sub Littoral	-	00-15	-
Hauts Plateaux	-	-	00-10

- **Impacts agrométéorologiques de la décade :**

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes;
- Retard des travaux culturaux.

- **Prévisions :**

Du Mardi 31 Janvier au Jeudi 02 Février 2017 :

Régions Nord:

Le mardi 07 février 2017:

De larges éclaircies sur l'Ouest et le Centre le mardi, mais le temps restera légèrement perturbé vers l'Est en matinée avec quelques pluies. Ennuagement progressif en cours de nuit d'Ouest en Est avec quelques pluies.

Le mercredi 08 et le jeudi 09 février 2017:

Ouest: Parfois orageuses, puis de belles éclaircies pour le reste de la validité.

Centre et est: Temps froid et instable le mercredi et le jeudi avec des averses de pluies et/ou de grêles, suivi d'une amélioration en fin d'après midi/soirée sur le Centre.

Des chutes de neige affecteront le mercredi à partir de l'après midi les reliefs dépassant 0900/1000 mètres d'altitude du Centre et de l'Est puis suivies d'une accalmie la journée du jeudi.

Les températures maximales varieront entre **14°C** et **20°C** sur les régions côtières d'Est en Ouest, suivi d'une baisse entre **10°C** et **14°C** d'Est en Ouest les journées du mercredi et jeudi. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre **10°C** et **14°C**, suivi d'une baisse entre **04°C** et **08°C** les journées du mercredi et jeudi.

Les températures minimales seront proches de **zéro degrés**, voire en dessous de **zéro degrés** les fins de nuit et débuts de matinées du mercredi et jeudi vers l'intérieur et les Hauts plateaux ainsi que vers les Aurès.

Les vents seront faible à modères se renforçant à partir du mercredi sur l'Est du pays sur les régions côtières.

Régions Sud :

Temps généralement dégagé ou peu voilé, excepté le Nord Saoura, le Nord du Sahara et les Oasis ou le ciel sera voilé le mercredi.

Les températures maximales oscilleront entre **12°C** et **18°C** sur le Nord Saoura, le Nord Sahara, Nord Oasis et le Hoggar/tassili. Vers le Sud Saoura, le Sahara Central, le Sahara oriental, le Sud Oasis et l'extrême Sud, elles oscilleront entre **22°C** et **25°C**, et atteignant des pics de **27°C** vers in guezzam et bordj badji mokhtar.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur le Sud Saoura, le Sahara Central et l'extrême Sud le mardi.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;
- Développement des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques;
- Chute des fruits des agrumes et du néflier, et cassures des branches d'arbres suite aux rafales des vents.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Grossissement à maturité du fruit	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Développement (Stade 06 à 08 feuilles)	-	
	Ouest	-	-	
Tomate sous serre multi-chapelle	Centre	Grossissement du 5 ^{ème} bouquet	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Culture sous serre	Centre	Floraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Début tallage	02 à 03 feuilles- début tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et avoine	Centre	Plein tallage	tallage- Plein tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose	<ul style="list-style-type: none">• Traitement contre risque;• Poursuite récolte des variétés saison;• Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ;• Traitement contre la pourriture brune en terrain lourd et humide ;• Poursuite traitement d'hiver.	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p> <p>Respect du D.A.R</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle	<ul style="list-style-type: none">• Traitement contre risques;• Poursuite traitement d'hiver ;• Poursuite de la taille des arbres récoltés.	
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none">• Traitement d'hiver ;• Mise en place du palissage pour les vignobles de deux ans ;• Taille annuelle.	<p>Discage pour toutes les espèces</p>
<u>Néflier</u>	Feu bactérien Tavelure	<ul style="list-style-type: none">• Surveillance contre le feu bactérien ;• Traitement contre risques.	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none">• Poursuite taille annuelle ;• Poursuite traitement d'hiver ;• Destruction mécanique de la zeuzère au moyen de fil de fer.	<p>Le type de taille se fait selon l'âge des vergers.</p>
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none">• Poursuite taille annuelle ;• Poursuite traitement d'hiver.	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none">• Poursuite plantation des différentes espèces.	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeillage et ébourgeonnage ; Desherbage. 	-
Pomme de terre	-	<ul style="list-style-type: none"> Fin plantation. 	-
Oignon sec	-	-	Phase pépinière

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Vers blanc Mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Début des opérations du désherbage et de fertilisation azotée 	-
Légumineuse alimentaire	Septoriose Taches auréolées	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires. 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none"> Respects des mesures d'entretien; Nettoyage des parcelles; Fertilisation phospho-potassique; Fumure organique; Irrigation. 	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Incliner les ruches vers l'avant ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupée par les abeilles) ; Mettre en place (position hiver) des réducteurs d'entrée ; Retirer les ruches des zones ombragées ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air.

<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. • Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique
<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds; • En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge); • Suspension des transhumances des ovins. • Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage; • Ajouter une alimentation riche en énergie vu les baisses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.

N° 21	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Du 29/01 au 04/02/17	Cumul du 01/09 au 04/02/2017
01	QUEST								
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	96	00	213
		Béni Saf	08	18	46	85	119	00	276
		Oran	02	02	90	78	107	00	279
		Arzew	ND	06	52	39	89	00	186
		Mostaganem	11	02	50	33	153	00	249
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	111	00	207
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	96	00	181
		Mascara	05	02	42	87	174	00	310
		S.B.Abbès	04	08	47	97	134	00	290
		Relizane	03	03	79	27	89	00	201
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	126	00	259
		El Kheiter	10	00	43	26	32	00	111
		El Bayadh	65	01	66	36	63	00	231
		Mécheria	71	09	38	46	25	00	189
		Naama	51	08	39	62	12	00	172
		Ain Séfra	44	09	36	68	18	00	175
02	CENTRE								
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	257	00	470
		Dellys	16	32	153	173	ND	ND	374
		Ténès	01	04	190	87	190	00	472
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	452	05	709
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	245	15	439
		Bouira	47	23	40	55	193	04	358
		Ain Bessem	23	10	29	50	180	01	292
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	00	374
		Ain defla	13	11	78	83	ND	00	231
		Miliana	09	06	83	162	366	01	626
		Chlef	03	04	73	64	176	00	320
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	110	00	188
		Djelfa	18	13	24	23	70	00	148
		M'sila	05	10	17	35	26	00	93
		Ksar Chellala	22	04	15	25	34	00	100
		Bou Saada	03	10	18	38	17	00	86
03	EST								
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	27	441
		Jijel (Port)	34	04	243	41	321	07	643
		Annaba	33	32	72	20	114	03	271
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	210	03	383
	Sub Littoral	Bouhegouf	ND	36	69	21	ND	ND	126
		Guelma	53	42	51	27	133	00	306
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	22	00	91
		Sétif	12	15	30	07	48	00	112
		Constantine	08	20	31	08	85	00	152
		Mila	25	14	74	15	133	01	261
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	37	03	110
		Khenchela	14	34	35	32	37	02	152
		Souk Ahras	48	18	55	36	145	10	302
		Batna	11	06	34	10	37	01	98
		Tébessa	30	49	19	66	22	01	186

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre, octobre, novembre et décembre sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.